

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[141_Correspondance d'Eloi Mallac à François Guizot : 1838-1871](#)[Item](#)[Laffitte, le 21 octobre 1838, Eloi Mallac à François Guizot](#)

Laffitte, le 21 octobre 1838, Eloi Mallac à François Guizot

Auteurs : Mallac, Eloi (1809-1876)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Ambition politique](#), [Conversation](#), [France \(1804-1814, Empire\)](#), [Parcours politique](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1838-10-21

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote1, AN : 163 MI 42 AP 141 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Mallac, Eloi (1809-1876), Laffitte, le 21 octobre 1838, Eloi Mallac à François Guizot, 1838-10-21.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 09/05/2024 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5867>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLaffitte (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

pour le ministre hautement extérieur de tout ce qui se passe; de
vous abstenir et de laisser faire. Le Ministère a l'honneur de la dernière
session a vu des efforts que nous avons faits pour le sauver,
comme il avait vu d'abord de nos heures. Si nous avions
laissé faire le centre gauche et la gauche, ou nous nous serions
vus en pleine déroute, le cabinet aurait tombé et
devant la commission, après le rejet successif de tous les projets de
loi. — Pourquoi ne pas résister cette année avec énergie, et
défendre nous en défendant bien la majorité? — C'est, il
est évident, par aider le Ministère — personne ne le lui a
pas demandé de lui être favorable — Il sera aux prises avec
des embarras, ^{et} il sera en butte aux accusations des plus féroces.
Est-il assez habile pour le tirer d'affaire à lui tout seul? — Ré-
pondre que non. — J'ajoute que la chambre de députés humiliée
ou elle éprouvera un peu de ce fléau qui commence à peser
dans les deux plus grandes, et, qu'alors elle se tournera
vers nous et nous demandera de nous débarrasser de Mr. de
et de ses illustres collègues — Mais, je persiste à croire que pour évi-
ter ces effets effrayants nous devons attendre cette réaction latente.
Elle arrivera bientôt, si elle vient pas.

L'autre erreur, celle qui consiste à attaquer le ministère
est plus facile à faire, mais, elle est plus difficile. Cette propo-
sition n'est pas celle de tout le monde dans la chambre. Pour être
le représentant d'une politique, qui aujourd'hui, par nos fautes de
l'année dernière, est devenue celle du ministère — Mr. Mallet la voit
sans doute, sans intelligence, et la combat sans les faiblesses, les
hésitations et la médiocrité — mais, il n'est pas moins le
représentant dans le gouvernement, comme nous l'étions hier la gauche
de la chambre — je crois que cette politique a fait son temps, je
le crois épuisé; mais, ce n'est pas le but de la discussion.

majorité de la chambre qui a consacré toute sa sagesse, toute son
 énergie contre le centre gauche et la gauche. — Cette décision est
 une victoire, de même que la victoire, elle l'a consacré comme une
 décision et elle en a été bloquée — vous avez l'attention de
 marquer la grande, pour en faciliter la transition d'une politique
 de restriction, à une politique plus large et plus libérale, obligeant
 à la fois toujours ses engagements — elle n'a eu dans les conseils
 que des avis, des objections, que des reproches qui lui seront toujours
 utiles, elle les a utilisés comme une bataille nouvelle. La coalition
 comme impossible de ~~travaux~~ peut garder une juste milieu entre la
 politique de la majorité et celle du centre gauche. — Que faut-il
 donc faire ? faut-il le rejeter dans le camp de l'ancienne majorité,
 recommencer de nouvelles tentatives avec la gauche ? — Non, dans
 une loi, je vois qu'il faut l'abandonner et le faire un ministère du
 droit de la minorité à lui-même, et de la conservation des franchises
 l'acte avec une bien grande hésitation que je me permets de vous
 dire mon opinion, mais, je suis ^{que c'est} convaincu de son plus haute
 qualité, que de laisser passer tout haut et librement tous ceux
 qui vous entourent.

Je me suis fait ce que vous savez de la question de la loi même
 mais je vous disais que je vois que vous ne devez pas hésiter à
 présenter votre candidature. Pourquoi le Baron pourrait que
 vous avez auparavant une démission que à 100 voix, je suis d'accord
 la majorité. — la liste parti est maintenant de M. Dupleix, les
 oppositions de gauche et de droite, ne pourraient probablement pas
 de servir le ministère, et, il ne serait pas impossible que vous
 puissiez occuper le point d'intersection de l'opposition — Sans même
 me le proposer, je le dirais à un grand succès, qu'on
 entreprend l'influence ministérielle, et d'avoir obtenu un
 grand nombre de suffrages. D'ailleurs, il faut faire valoir

Les institutions, si on veut qu'elles se développent. - Cette première
candidature eût pu être, mais, elle aura été favorisée
et elle verra quelques-uns de ses triomphes prochains. -

Pour ces choses plus nombreuses, il importe, je pense,
que vous gardiez habilement jusqu'à la fin. - Les discours qu'on
fait exigeraient de vous adhésions soit des hommes de la majorité
soit des membres de l'opposition favorablement disposés pour
vous. - Je ne puis en avoir plaisir que vous n'ayez pas accepté
la banque qui vous était offerte à Liège. Vous restez ~~encore~~
ainsi, en sympathie avec tous les bons de la Chambre, et, vous
serez libre plus tard, de choisir le terrain qui vous paraîtra le
plus favorable à la ligne de conduite que vous avez adoptée.

Le Ministère malgré l'air d'insouciance, ne paraît en aucune
situation. L'affaire de la loi de la poste - dont il n'a pas eu
le courage de se retirer - l'affaire des mines et embarras pour
le Ministère de Finances et le Ministère de l'Intérieur - la conversion des
rentes, la réforme électorale, la loi sur l'état des choses toutes ces choses
devront difficilement à venir. - Remusat voit que nous ne devons pas
prendre parti ouvertement contre la réforme électorale, il ne la voit
pas sérieuse, mais, en admettant qu'elle le soit, il écrit qu'il faut
le recevoir son attention par les dernières nouvelles.

Je resterai encore ici jusqu'à la fin du mois. Je retournerai à
Paris de la fin dans les premiers jours de Nov. J'y planterai mon
tente jusqu'au moment de la fin.

Remusat et la réforme doivent venir d'ici. Le projet à Paris
à la fin de Novembre. -

Bien, mon cher M. Laisant, présentez mes respects à votre mère
et à Mme de Montauville, et soyez toujours à la disposition de votre
affection bien vive et bien respectueuse.

Laffitte, ce 21 octobre 1838.

L. Laffitte